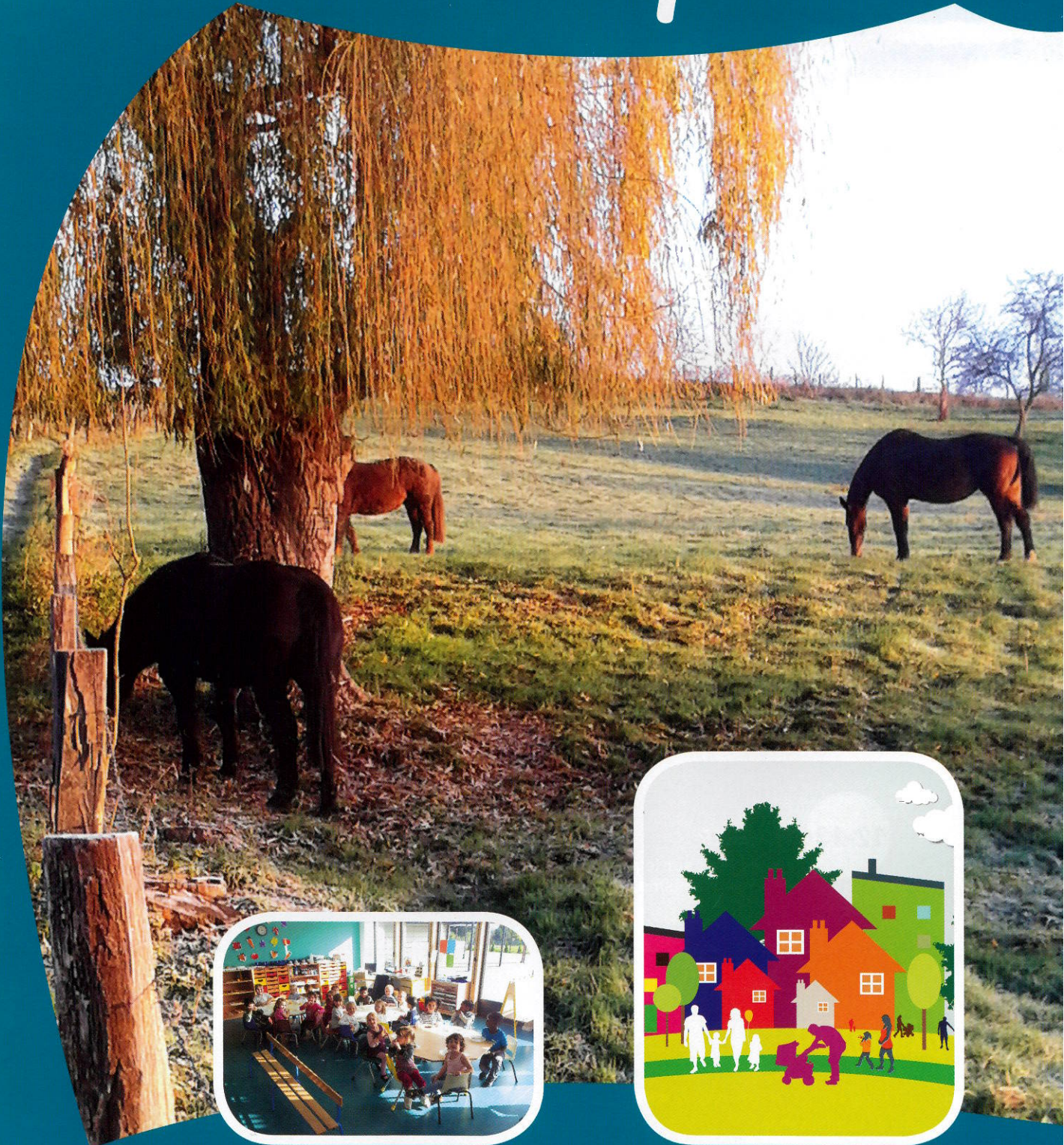




# Le Piscopien



**N° 97**  
**DÉCEMBRE 2014**

**LES NOUVEAUX RYTHMES  
SOCLAIRES  
PAGE 6**

**TOUT SAVOIR SUR LE PLAN  
LOCAL D'URBANISME  
PAGES 12-13**

# SOMMAIRE

3

## ÉDITORIAL DU MAIRE

4-5

## RETOUR EN IMAGES

6-8

## SCOLAIRE

Notre école  
et ses  
nouveaux  
rythmes  
scolaires



## Le nouvel accueil de loisirs

9-11

## VIE LOCALE

La vie à Piscop



12-13

## DOSSIER

Tout savoir sur le plan  
local d'urbanisme (PLU)



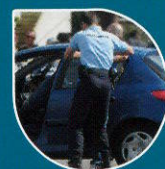
14-16

## INTERCOMMUNALITÉ

La réforme territoriale

Prévention et sécurité  
publique

Un nouvel espace  
nautique à Ézanville



17-18

## INFOS PRATIQUES

Votre nouvelle équipe  
municipale

Les associations



19

## ADRESSES UTILES



20

## AGENDA

Retrouvez les événements  
à ne pas manquer  
en 2015

*Le piscopien*

Bulletin municipal | N° 97 Décembre 2014 ■ Mairie de Picop | 1, place de la Mairie | 95350 Piscop

Responsable de la publication | Christian Lagier ■ Rédaction | Sandrine Druon-Riot | Service communication | Nathalie Mathou |  
Responsable communication de la CCOFP

Secrétariat de rédaction | Solange Rey ■ Comité de rédaction | Conseil Municipal

Crédit photos | Mairie de Piscop/Fotolia ■ Maquette | Agence RDVA | 01 34 12 99 00 ■ Impression | Edgar

Dépôt légal | N° 97 | Décembre 2014



**CHRISTIAN LAGIER**, Maire de Piscop

**L**e nouveau mandat que vous nous avez confié avec toute mon équipe s'annonce difficile dans un contexte budgétaire tendu. Le plan de réduction de la dépense publique pour les collectivités est sans précédent.

Il faudra réduire en 2015 l'investissement comme nous l'avons fait en 2014.

Cette année 2014 est marquée par la mise en place des rythmes scolaires. L'éducation nationale nous a remis la feuille de route fin avril et nous avons dû mettre toute cette nouvelle organisation dans l'urgence, en décidant d'embaucher deux animatrices qualifiées pour les activités dites périscolaires (TAP). Nous avons voulu privilégier la qualité de ces ateliers pour le bien-être des enfants, là encore l'aide de l'État est loin de couvrir l'ensemble des frais qu'occasionne cette nouvelle loi.

Depuis septembre 2014, Piscop a ouvert son centre de loisirs pour les mercredis après-midi dans les locaux de l'ancienne école à la mairie, il nous a paru indispensable de rendre ce nouveau service aux parents qui travaillent et qui n'avaient pas la possibilité de reprendre leurs enfants le mercredi midi à l'école.

Un grand chantier s'ouvre également sur notre environnement « l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme » qui rendra caduque le Plan d'occupation des sols.

La procédure du PLU va désormais avancer officiellement et devenir notre priorité sous votre contrôle évidemment ; mais sachez que nous sommes toujours sensibles à la protection de l'environnement et de notre cadre de vie. N'oublions pas qu'il fait bon vivre en harmonie avec la nature.

Autre sujet préoccupant, l'État impose au 1<sup>er</sup> janvier 2016 la création d'intercommunalités d'un seuil minimal de 200 000 habitants dans les départements de grande couronne.

Avec le peu de marge de manœuvre que nous laisse l'État pour cette fusion imposée par la loi, nous allons défendre au mieux nos intérêts et ceux de notre communauté de communes.

Soyez assurés du parfait dévouement de votre conseil municipal et c'est ensemble que nous vous souhaitons une bonne année, santé et joie pour vous, vos familles et vos amis.



# Retour en images



**8 décembre 2013 |**  
Bourse aux jouets  
et Téléthon



**19 décembre 2013 |**  
Repas de Noël à l'école

**20 décembre 2013 |**  
Noël des enfants à l'école  
Jacques Prévert



**13 janvier 2014 |**  
Vœux du maire



**16 janvier |**  
Galette  
des rois

**23 mars |**  
Élections municipales



**8 mai |**  
Courses de vélo  
dans les rues du village

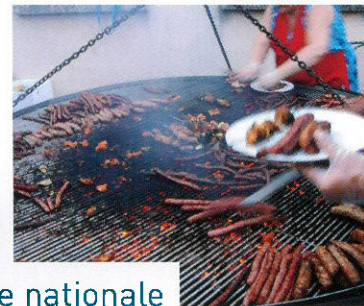


**21 juin |** Inauguration  
du chemin pédestre  
créé par les enfants  
de l'école de Piscop



**21 juin |** Fête de l'école  
Jacques Prévert

**27 juin |** Remise  
des dictionnaires  
à nos futurs collégiens



**12 juillet |** Fête nationale



**13 septembre |** Voyage  
des seniors à Chartres

**8 novembre |**  
Bal de l'Unacita



**11 novembre |**  
Commémoration



**31 octobre |**  
Halloween  
à Piscop



## NOTRE ÉCOLE ET SES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES



Le goûter

Conscients que les rythmes scolaires seraient mis en place obligatoirement pour la rentrée 2014, nous avons, dès le mois de janvier, mis notre réflexion sur les temps d'activités périscolaires (TAP).

Nous avons choisi du personnel qualifié, afin de proposer aux élèves de vraies activités variées, et nous avons préféré regrouper les trois quarts d'heures journaliers en deux fois une heure et demie les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30. Ces TAP sont gratuites mais non obligatoires.

Après examen des candidatures, nous avons embauché Céline (professeur de karaté) ayant ses diplômes d'animateur et de directeur, et Valérie possédant son diplôme d'animateur et de bonnes connaissances en arts plastiques.

Par ailleurs nous avons la chance de pouvoir compter sur la présence de bé-

névoles en la personne de Gwenaëlle (qui a repris la bibliothèque) et celle de Julien (professeur de musique). De plus le personnel municipal rattaché à l'école est mis à disposition pour encadrer les animateurs.

### Nous proposons:

- Sport avec Céline
- Art plastique avec Valérie
- Animation autour des livres avec Gwenaëlle
- Musique avec Julien

Monique, Marianne, Sandrine et Sandra suivent les classes où elles sont rattachées, afin que les enfants soient toujours avec la même personne de référence.

Le regard sur le trimestre passé nous amène à nous réjouir de ce succès, vu l'engouement des enfants et de leurs participations actives.

*Christiane Nys*



Atelier jeux



Atelier peinture

TABLEAU DES HORAIRES						
	7 h30- 9 h00	9 h00- 12 h00	12 h00- 13 h30	13 h30- 15 h00	15 h00- 16 h30	16 h30- 18 h30
LUNDI	Garderie	Classe	Cantine	Classe	Classe	Garderie
MARDI	Garderie	Classe	Cantine	Classe	Activités périscolaires TAP	Garderie
MERCREDI	Garderie	Classe	Cantine*	Centre de loisirs		
JEUDI	Garderie	Classe	Cantine	Classe	Classe	Garderie
VENDREDI	Garderie	Classe	Cantine	Classe	Activités périscolaires TAP	Garderie

\*Réservée aux élèves inscrits au centre de loisirs



Atelier jardinage



Atelier multimédia



Atelier cuisine



À la bibliothèque avec Gwenaëlle



Atelier jardinage



Atelier activités artistiques



Fabrication des  
gâteaux de Noël



Atelier jeux



En lecture avec Laurence



En salle de motricité



## LE NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS

Depuis la rentrée scolaire de septembre, notre village dispose d'un centre de loisirs les mercredis après-midi.



pour les petits et les grands qui le désirent, puis jeux, activités, cuisine (avec les fruits offerts par Vasseur primeur), goûter jusqu'à 18h30.

Il faut juste passer voir les enfants le mercredi après-midi pour comprendre que notre décision est la bonne. Les enfants restent dans leur village, tous ensemble, petits et grands, avec les adultes qu'ils connaissent, et leurs rires, leurs cris font revivre le centre de notre village.

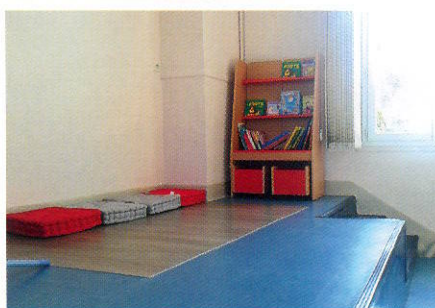
Un grand merci à eux pour nous apporter autant de joie, merci à toute l'équipe de l'école et du centre de loisirs ainsi qu'à nos bénévoles qui ensemble font que notre petit village n'a rien à envier aux grandes villes.

Les nouveaux rythmes scolaires imposants l'école le mercredi matin, il nous fallait trouver un moyen d'accueil satisfaisant pour les enfants le mercredi après-midi.

Jusqu'alors nos petits piscopiens étaient accueillis au centre de loisirs de Saint-Brice pour la journée entière. Après discussion avec les élus de Saint-Brice, il nous est apparu évident d'ouvrir notre propre centre afin de préserver le bien-être de nos enfants.

En effet les centres de Saint-Brice devaient faire face à une augmentation du nombre d'élèves dû à l'ouverture des écoles le mercredi matin, et de ce fait il n'était pas certain que nos piscopiens puissent être réunis au sein d'un même centre, mais éparpillés dans les différents centres de Saint-Brice (ce que nous comprenons bien).

Nous avons donc pris la décision d'ouvrir notre centre. Nous avons la chance de disposer des anciens locaux de l'école et d'avoir recruté 2 animatrices qualifiées (pour les TAP) Céline et Valérie. Sandrine étant la troisième per-



sonne dont nous avons besoin, à passer son diplôme d'animateur pendant les vacances d'automne, ce qui nous donne un encadrement performant.

Après l'acceptation par la jeunesse et les sports d'un accueil de 30 enfants, nous avons repeint les anciennes classes, créé un dortoir avec les lits de notre ancienne école maternelle, meublé, agencé, décoré pendant les vacances d'été... tout était prêt pour la rentrée.

La journée du mercredi se déroule ainsi : école de 9h à 12h, puis repas à la cantine de l'école (uniquement pour les enfants inscrits au centre), 13h30 les trois animatrices et les enfants se rendent à pied au centre de loisirs (mairie), repos

**Christiane Nys**







Articles et photos illustrant la vie à Piscop en 2014 ainsi que les prochaines manifestations prévues en 2015.

## UN CHEMIN, UNE ÉCOLE



Le samedi 21 juin, en présence du maire et des baliseurs professionnels, les enfants de l'école ont inauguré le nouveau chemin de randonnée répertorié maintenant par le Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Un projet qui a pu voir le jour grâce à leurs maîtresses, Pascale Pertica et Stéphanie Goussu, sur lequel ils ont travaillé trois années. Ce parcours part de l'école traverse une partie du village, une grande partie de forêt, redescend

sur Saint-Brice et revient à l'école. Orientation, balisages, respect de la nature, traversée en groupe, essences d'arbres, champignons et lecture de cartes n'ont plus de secrets pour eux... Félicitations à nos écoliers et à ceux qui sont devenus maintenant des collégiens.

Vous pouvez vous procurer ce parcours auprès de l'école ou de la FFRP, n'hésitez pas, prévoyez de bonnes chaussures, et suivez bien leurs balises. EN ROUTE...

Christiane Nys



## Halloween à Piscop

Coucou petits monstres et petites sorcières de Piscop, le 31 octobre nous avons fêté Halloween à Piscop... Cela a débuté à 17h00, lectures de contes et maquillage à la bibliothèque.

Puis à 18h00, départ du circuit de la terreur, place de la Mairie, fantômes dans la résidence de la Tourelle pour les petits, et sorcières, monstres accompagnés de vampires pour les plus grands dans les rues de Piscop.

Le club de country de Piscop a remis cette année un chèque de 1 680 € à l'école Jacques Prévert, afin de remercier la commune pour son soutien.



Buffet de limaces, araignées, yeux de crapaud, accompagnés de soupe à la grimace et verre de sang chaud nous a accueillis dans la cour de la Mairie pour fêter la récolte de bonbons.

Gwenaëlle Hedouin





# Vie locale

## LE VOYAGE DES ANCIENS

Comme tous les ans le voyage des anciens a eu beaucoup de succès sous le soleil radieux dès le matin. 8h départ pour Chartres, tout le monde était là. Après une bonne route, nous sommes arrivés face à cette superbe cathédrale, rendez-vous avec notre guide qui n'a pas démérité par ses explications aussi bien

extérieures qu'à l'intérieur, tous étant très à l'écoute. En plus ce samedi, il y avait une manifestation militaire dans les rues de la cité, nous avons donc profité de cette animation très sympa. Petit train pour un tour de ville, puis les estomacs réclamant, nous avons déjeuné. Très bon repas dans la bonne humeur,

ensuite visite du musée du vitrail, puis nous avons pris le chemin du retour. Arrivés Piscop 19h, tout le monde était fatigué mais content de cette belle journée ! À l'année prochaine.

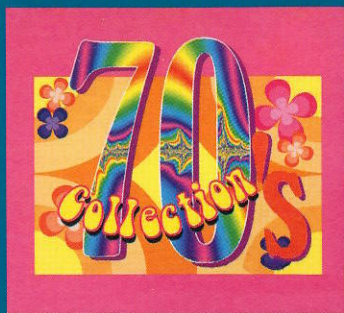
*Mauricette Rousseaux*



# Soirée disco

ATTENTION RETENEZ CETTE DATE

Le 14 mars 2015



Préparer vos pattes d'éléphants et paillettes, pour une soirée disco années 70, animée comme d'habitude par Laurent et ses boules à facettes. Venez nombreux

en tenues pour une ambiance de folie.  
Mauricette Rousseaux

## RENDEZ-VOUS AU JARDIN



Nous organisons pour la première fois dans notre village, une manifestation autour du thème du jardin, le dimanche 14 mai 2015 à Piscop. Lors de cette journée, des pépiniéristes, paysagistes, fleuristes, métiers et professionnels du jardin, pourront venir exposer leurs produits et production. Un salon de produits agricoles et objets artisanaux en relation avec ce thème est également organisé dans la salle des fêtes. Une grande journée dédiée à nos jardins!

Sandrine Druon-Riot

## RETOUR DE NOTRE MANIFESTATION SPORTIVE LE 8 MAI 2015

Argenteuil Val de Seine Cyclisme, 1<sup>er</sup> club d'Île-de-France toutes disciplines et catégories confondues, nous fait à nouveau l'amitié d'une organisation dans notre village.

Comme les années précédentes, les jeunes sont à l'honneur avec le matin

une rencontre entre les écoles de vélo (6 à 12 ans) à la salle des fêtes et l'après-midi, un circuit empruntant la rue de la Libération, la rue de la Tourelle, la rue de Bellevue et l'ancienne nationale pour les plus grands (13 à 16 ans). Un moment à partager!

La réussite de cette journée ne repose que sur le bénévolat, alors n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous voulez aider.

Catherine Bennoin





TOUT SAVOIR  
SUR LE  
**PLAN LOCAL  
D'URBANISME**  
(PLU)

# Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document de base de la planification urbaine. il définit le droit des sols applicable sur le territoire communal.

L'objet du PLU est également de définir les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme de l'ensemble de la commune (PADD).

Ce sont les dispositions des articles L121-1 et suivants, L123-1 et S et R123-1 et suivants du code de l'urbanisme qui régissent la matière.

## Le PLU a pour objectifs essentiels de :

- favoriser le renouvellement urbain
- préserver la qualité architecturale
- mettre en valeur l'environnement

## LES DOCUMENTS DU PLU

Le PLU comprend :

### 1. Un rapport de présentation

Celui-ci qui permet de dresser un état des lieux quantitatif et qualitatif de la commune.

Il intègre le diagnostic sur lequel il s'appuie et le PADD.

Il explique les motifs de délimitation des zones et les orientations d'aménagement.

### 2. Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

L'objet du PADD est de présenter les orientations communes en matière d'urbanisme

### 3. Un règlement

Il comprend 2 éléments.

#### Le zonage

Le règlement fixe quatre catégories de zone du PLU :

- les zones urbaines dites zones U
- les zones à urbaniser dites zones AU
- les zones agricoles dites zones A
- les zones naturelles et forestières dites zones N.

#### Le règlement de zonage

- Les interdictions ou autorisations conditionnelles
- Les conditions de l'occupation (deserte terrains – superficie, etc.)

Ces éléments du règlement doivent être cohérents avec le PADD et permettre d'atteindre les objectifs prévus à l'article L121-1 du CU comportant notamment l'interdiction de construire.

### 4. Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

### 5. Des annexes

On y trouve notamment des éléments d'information relatifs :

- à l'assainissement (emplacement et type de réseaux)
- des emplacements réservés
- une liste des servitudes d'utilité publique
- des normes réglementaires servant de support aux documents d'urbanisme.

Il faut souligner que les dispositions du plu doivent être compatibles avec les documents de portée normative supérieure (articles L123-1-9 et L111-1-1 du CU), c'est-à-dire avec :

- le schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- les schémas de secteur
- la liste de documents énumérés à l'article (L111-1-1 du CU (notamment avec les dispositions particulières aux zones de bruit des aérodromes prévus à l'article L147-1 et L147-8 du CU)
- le schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF).

Ghislaine Camus

## CALENDRIER DE RÉALISATION ET DE CONCERTATION DE LA PROCÉDURE DU PLU

### • Prescription de l'élaboration du PLU

Notification aux personnes associées  
Formalités de publicité.

### • Concertation avec la population

Débat au sein du conseil municipal sur les orientations du padd (2 mois minimum).

### • Projet de plu arrêté par délibération du conseil municipal

### • Transmission pour avis (3 mois maximum)

### • Réception des avis des destinataires du projet de PLU

### • Enquête publique

### • Modification éventuelle du projet

(pour tenir compte des avis émis, des observations du public et des conclusions de l'enquête)

### • Approbation du PLU par délibération du conseil municipal

Transmission au préfet  
Formalités de publicité



## LA RÉFORME TERRITORIALE Quels impacts à l'échelle locale ?

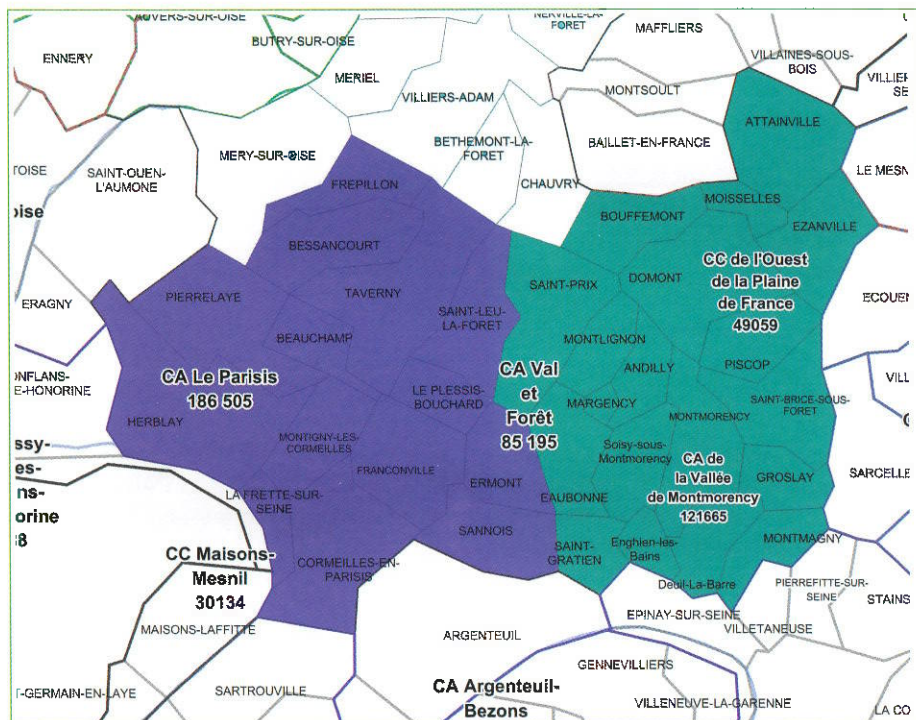
**En décembre 2014, la CCOPF et ses communes membres (dont Piscop) ont délibéré vis à vis de la nouvelle carte intercommunale, élaborée dans le cadre de la réforme territoriale. Votre Piscopien vous apporte un éclairage sur ce dossier.**

Cette carte destinée à redessiner les frontières des intercommunalités dont celle du Grand Paris est appelée "schéma régional de coopération intercommunale". Dans les départements de grande couronne, situés dans « l'unité urbaine » de Paris, elle prévoit la création d'intercommunalités d'un seuil minimal de 200 000 habitants d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Sur notre territoire, ce schéma prescrit le regroupement de notre communauté de communes (CCOPF), de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency (CAVAM), et de trois communes de l'agglomération de Val-et-forêt (Eaubonne, Montlignon et Saint-Prix).

### Pourquoi la CCOPF et Piscop ont voté contre ?

Par ce vote, les élus ont voulu dénoncer le projet de carte intercommunale de la région Île-de-France dans son ensemble, qui a été réalisé sans leur concertation préalable ni étude d'impact sur les collectivités. Que ce soit en termes de fiscalité, de transfert de charges, de compétences ou de patrimoine, cette réforme induit de profondes restructurations pour nos collectivités, qu'elles souhaitent mieux anticiper.

A contrario, la CCOPF et ses communes membres s'accordent pour dire qu'un regroupement avec la CAVAM, Montlignon et Saint-Prix constituerait une intercommunalité équilibrée dotée de nombreux atouts complémentaires. Elles ont d'ailleurs voté en ce sens pour la passation d'un marché d'études et d'assistance afin de mieux préparer la fusion. Pour le rattachement avec Euaubonne, la donne est différente. Ermont et Euaubonne sont en effet étroitement liées dans la vie locale et engagées dans des



grands projets d'aménagement urbain. Les conseillers communautaires se sont donc positionnés contre son adhésion. En refusant cette adhésion, ils revendiquent également le droit à déroger au seuil de 200 000 habitants.

### Pourquoi regrouper les intercommunalités ?

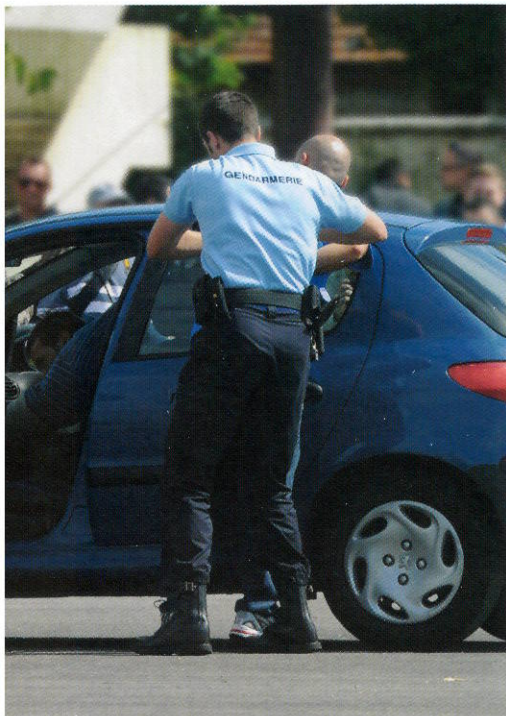
La nouvelle carte territoriale vise à créer les conditions d'un dialogue équilibré entre territoires de la grande couronne et la future Métropole du Grand Paris. Elle devra ainsi permettre à la grande couronne de trouver toute sa place auprès de la future métropole, en s'appuyant sur les principaux pôles de développement que sont par exemple Roissy, Saclay ou Marne-La Vallée. Les nouvelles intercommunalités, seront ainsi en capacité de porter des projets de développement et d'aménagement

d'envergure. Dans un contexte de compétition internationale toujours plus forte, il s'agit aussi de permettre aux territoires de maintenir et développer l'emploi et les activités économiques, et d'offrir à leurs concitoyens un meilleur accès à des infrastructures et à des services mutualisés.

D'ici le 28 février 2015, le schéma régional de coopération intercommunale qui formera le tracé des nouvelles intercommunalités de grande couronne, sera arrêté par le préfet. La création des nouvelles entités, leur modification de périmètre et de compétences seront définitivement entérinées par un arrêté des préfets de départements au plus tard le 31 décembre 2015.

# PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pour préserver la tranquillité de nos rues, la CCOPF a renforcé en 2014 son dispositif de vidéoprotection avec l'implantation de nouvelles caméras et la mise en service d'un centre de supervision urbain (CSU).



## Pourquoi renforcer la vidéoprotection ?

La vidéoprotection sert à repérer les auteurs d'infractions mais aussi, par son aspect dissuasif, à repousser les foyers de délinquance en dehors de nos frontières. Depuis sa mise en service et la densification du dispositif, elle s'est révélée très efficace. En 2014, rien que sur Piscop, la surveillance des vidéo-opérateurs, a permis d'identifier plusieurs bandes de malfaiteurs qui avaient commis des cambriolages, vols de voiture et vols à l'étalage. Ces identifications ont toutes donné lieu à des arrestations par les forces de police et de gendarmerie.

## Quelles actions de sécurité publique ont été déployées en 2014 ?

### • Densification du réseau de vidéoprotection

La CCOPF a presque doublé son parc en déployant 36 nouvelles caméras en 2014. Les caméras sont placées alternativement, dans les quartiers à forte densité, à proximité des espaces et établissements publics et aux entrées et sorties du territoire.

### • Mise en service du centre de supervision

Pour optimiser son dispositif de vidéoprotection, un Centre de Supervision

Urbain (CSU) a été mis en service en février 2014. Ce centre de rapatriement et de visionnage des images, permet de renforcer la coopération partenariale déjà initiée par les communes.

### • Prévention de la délinquance

Pour compléter sa lutte contre l'insécurité, la CCOPF met en œuvre des actions de prévention de la délinquance. Elle finance notamment des structures associatives agissant pour l'insertion professionnelle, la prévention sur le décrochage scolaire, ou le soutien à la parentalité.

## Des nouvelles mesures en matière de prévention et d'aide aux victimes dès 2015

La CCOPF a choisi de mettre en œuvre dès 2015 des actions nouvelles en faveur de l'aide aux victimes et de la prévention de la délinquance. Plusieurs actions seront ainsi initiées dès 2015 comme l'intervention de services sociaux en gendarmerie et police, ou la mise en relation immédiate avec des professionnels (psychologues, avocats, assistantes sociales...). En parallèle des actions de prévention des jeunes en difficulté verront le jour autour de la formation qualifiante et de l'accès à l'emploi.

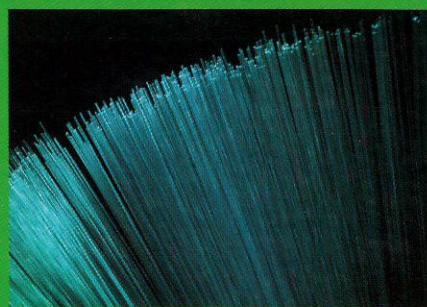
La délinquance qui sévit sur Piscop concerne essentiellement des cambriolages et des vols de voiture et reste heureusement très marginale. Moins de 2 % des actes délictueux commis sur la CCOPF ont eu lieu à Piscop. Bien qu'entre 2012 et 2013, le nombre de délits ait globalement baissé, la ville déplore malgré tout un fort accroissement du nombre de cambriolages.

## TRÈS HAUT DÉBIT Ça bouge du côté de la fibre optique !

Après un an de « silence radio », Orange annonce le démarrage des travaux de déploiement de la fibre optique sur Piscop. Le calendrier reste encore imprécis mais l'opérateur s'engage à commencer les travaux au 1<sup>er</sup> semestre 2015, soit avec près de 9 mois de retard sur le calendrier prévisionnel. Les travaux de déploiement et de raccordement doivent être finalisés d'ici la fin

2015. Mais, la commercialisation de la fibre avec raccordement à votre foyer ne débutera qu'en 2016.

Sur le reste de la CCOPF, des travaux de déploiement seront également opérés dans certains quartiers de Bouffémont, de Saint-Brice-sous-Forêt et de Domont, et sur toute la commune de Moisselles, avec un échéancier similaire à celui de Piscop.



## PISCINE INTERCOMMUNALE

### Plongez dans le grand bain !

Après un mois et demi de fermeture et près de 18 mois de travaux, la piscine intercommunale a rouvert ses portes. L'ancien bassin extérieur a été complètement réaménagé en halle découvrable avec toit amovible.



Le chantier d'extension et de réaménagement de la piscine d'Ézanville a démarré en avril 2013. Première étape: l'aménagement de l'ancien bassin extérieur et la démolition de l'espace musculation/hammam/jacuzzi. Après 1,5 mois de fermeture, la piscine a rouvert ses portes le 17 octobre dernier, mais le 2<sup>e</sup> bassin est toujours en chantier et ne sera accessible au public qu'en juillet 2015.

#### Votre nouvel espace aquatique

La piscine se divise désormais en deux grandes halles séparées par un hammam et une pataugeoire. La halle « extérieure » qui vient d'être réhabilitée se compose d'un bassin avec toit amovible et d'un solarium. La pataugeoire est déjà accessible aux plus petits, mais le hammam ne sera ouvert au public qu'en janvier. Pour des raisons sanitaires et de confort, le port du bonnet de bain est désormais obligatoire.

#### Un investissement de 7,47 millions

Construite en 1975, la piscine avait besoin d'un sérieux coup de lifting. Les travaux réalisés ont permis d'améliorer

le confort du public et la qualité de l'équipement, tout en réduisant la facture énergétique. Le site est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. Les travaux continuent avec le réaménagement du 2<sup>e</sup> bassin qui restera fermé jusqu'en juin 2015. À la réouverture complète du site, la piscine pourra accueillir jusqu'à 625 baigneurs, soit 2,5 fois son ancienne capacité.

#### Quand modernité rime avec développement durable

Sachant que pour chaque nouveau baigneur entrant, il faut réinfecter à minima 30 litres d'eau « neuve », la filtration de l'eau et la réduction des consommations énergétiques ont été au cœur des préoccupations de cette rénovation. Par ailleurs, les nouvelles mesures d'hygiène comme le port du bonnet de bain ont permis de réduire l'apport en chlore. La CCOPF a également pourvu à l'installation d'un récupérateur de chaleur



pour assurer le préchauffage des bassins et de l'eau chaude sanitaire.

#### Natation et activités sportives

Tout au long de l'année, des séances de natation, aquagym, gymnastique prénatale, bébé nageur, plongée, triathlon ou encore hockey subaquatique vous sont proposées par les clubs sportifs. Jusqu'à l'été 2015, en raison de la profondeur du bassin, l'activité bébé nageur ne concerne que les enfants de plus de 3 ans. Pour les cours d'aquagym, des « flotteurs » sont mis à disposition des participants.

#### VOTRE PISCINE

- ▶ Superficie : 2400 m<sup>2</sup>
- ▶ + 500 m<sup>2</sup> dédiés aux vestiaires et espaces bébé
- ▶ 1 halle intérieure de 500 m<sup>2</sup> avec bassin de 250 m<sup>2</sup>
- ▶ 1 halle découvrable de 700 m<sup>2</sup> avec bassin de 375 m<sup>2</sup> équipé d'une toiture amovible
- ▶ 1 solarium de 700 m<sup>2</sup>
- ▶ 1 espace hammam
- ▶ 1 pataugeoire

Pour en savoir plus sur les tarifs, horaires de la piscine ou sur les activités sportives pratiquées, consultez le site [www.ccopf.fr](http://www.ccopf.fr)

#### PISCINE INTERCOMMUNALE

2, rue Henry Dunant • 95460 Ézanville • Tél. 01 39 91 39 00





## VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



### Les Commissions municipales

#### **BÂTIMENTS VOIRIE ENVIRONNEMENT**

- Lagier Christian
- Pautrat Sébastien
- Tintillier Dominique
- De Waele Bernard
- Debaisieux James
- Thin Jean-Yves
- Druon-Riot Sandrine

#### **PLU URBANISME**

- Lagier Christian
- Pautrat Sébastien
- Tintillier Dominique
- De Waele Bernard
- Debaisieux James
- Thin Jean-Yves
- Druon-Riot Sandrine
- Camus Ghislaine
- Fabre Anne-Florence

#### **JEUNESSE ET SPORTS**

- Sempere Elias
- Dognon Julien
- Sefer Yalcin
- Bennoin Catherine
- Nys Christiane

#### **COMMUNICATION PUBLICATION**

- Lagier Christian
- Thin Jean-Yves
- Druon-Riot Sandrine
- Fabre Anne-Florence
- Dognon Julien

#### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

- Lagier Christian
- De Waele Bernard
- Debaisieux James
- Thin Jean-Yves
- Rousseaux Mauricette

#### **COMMISSION D'APPELS D'OFFRES**

- Lagier Christian (président)
- De Waele Bernard (tit.)
- Debaisieux James (tit.)
- Camus Ghislaine (tit.)

- Rousseaux Mauricette (supp.)
- Druon-Riot Sandrine (supp.)
- Pautrat Sébastien (supp.)

#### **COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES**

- Druon-Riot Sandrine (coprésidente)
- Rousseaux Mauricette (coprésidente)
- Bennoin Catherine (coprésidente)
- Lagier Christian
- Pautrat Sébastien
- Tintillier Dominique
- De Waele Bernard
- Debaisieux James
- Thin Jean-Yves
- Camus Ghislaine
- Fabre Anne-Florence
- Dognon Julien
- Sempere Elias
- Sefer Yalcin
- Nys Christiane

#### **CONSEIL ÉCOLE**

- Lagier Christian
- Nys Christiane
- Druon-Riot Sandrine
- Fabre Anne-Florence



# Infos pratiques

## À propos de Piscop Peace and Country



Pour notre deuxième saison, le jeudi de 19 à 22h la salle des Blés Mûrs est envahie par une bande de passionnés de danse Country. Le 15 novembre 2014,

notre premier bal a rencontré un vif succès, une centaine de danseurs des clubs voisins sont venus partager notre passion. Impliquée et solidaire, l'association Piscop Peace and Country, organisera le 3 avril 2015 un bal au profit des blouses roses (animation, loisirs à l'hôpital), sans oublier le bal du 9 mai 2015 au profit, cette fois, de la bibliothèque de votre ville. Alors, envie de vous détendre en dansant, n'hésitez plus, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre dans cette aventure et partager ce plaisir. À bientôt.

**Vous pouvez également nous retrouver sur notre site : [www.country-piscop.fr](http://www.country-piscop.fr) ainsi que sur notre page Facebook : [www.facebook.com/PPandCountry](http://www.facebook.com/PPandCountry)**

### POUR TOUTES QUESTIONS CONTACTEZ-NOUS

**L'animatrice : Lydie LIDEC 06 67 23 12 41**  
**Notre webmaster : Murielle ANTHOINE 06 22 91 88 77**  
**La présidente : Martine CHEVALIER 06 13 22 91 50**

*PP and C*

## LE PLAN HIVERNAL, COMMENT ÇA MARCHE ?

D'après Météo France cet automne 2014 devrait se situer au 2<sup>e</sup> rang des automnes les plus chauds depuis 1900 ! Qu'en sera-t-il de l'hiver 2014, nul ne le sait encore...

Pour garantir la sécurité sur les routes et faciliter le transport des riverains, la CCOPF a mis en place son plan hivernal depuis la mi-novembre. Une cellule de veille météo a ainsi été activée jusqu'au 15 mars. Elle est assurée par les services techniques de Domont qui déclenchent au besoin les opérations de salage et de déneigement. Pour plus de réactivité, ces opérations sont réalisées conjointement par la CCOPF et la commune.



**CONTACT**  
M. Chris Van Der BOSCH  
au 01 39 91 06 43  
(à partir de 18h00 + réponse)  
[aquatre.vanderbosch@gmail.com](mailto:aquatre.vanderbosch@gmail.com)

Frais d'inscription et d'assurance : 70 € PAR AN  
Nombre de participants limités à 15

## THÉÂTRE

En partenariat avec votre mairie, l'association A-QUATRE vous propose des cours de théâtre pour adultes (à partir de 18 ans).

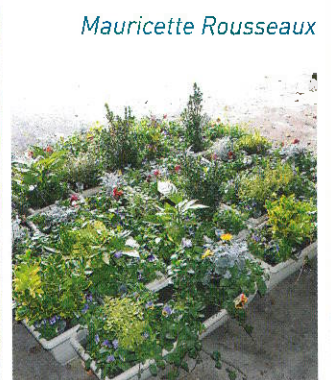
Ils se dérouleront chaque mercredi de 19h00 à 21h00 dans la salle polyvalente.

Si vous voulez entrer dans la peau d'un autre personnage. Si vous désirez vous détendre et vous amuser autour de textes non conventionnels et humoristiques, ou tout simplement vous changer les idées.

Alors n'hésitez pas, cette activité conviviale est faite pour vous.

## LES FLEURS

L'automne étant là et bientôt l'hiver il était temps de renouveler les fleurs de notre village pour égayer notre mairie, avec bacs de pensées, pervenches, cinéraires et divers feuillages résistants aux intempéries à venir, jusqu'au printemps prochain.



*Mauricette Rousseaux*



## Numéros utiles

### URGENCES

Commissariat de police :

17 ou 01 34 38 37 37

Gendarmerie de Domont : 01 39 35 58 50

Pompiers : 18 ou 01 30 11 90 70

SAMU : 15

SOS Poison intoxication : 01 40 05 48 48

SOS Médecins 95 : 01 30 40 12 12

Pharmacie de garde : 17 ou 01 39 35 51 51

Hôpital Montmorency : 01 34 06 60 00

Allô Enfance Maltraitée :

119 ou départemental : 01 30 30 31 31

Jeunes Violence écoute : 0 800 20 22 33

Sida Info service : 0 800 840 800

Drogue, alcool, tabac : 113

### ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets : 0 800 735 736

Bacs à déchets : 0 800 735 736

Balayage des rues : 0 800 800 490

Éclairage public : 0 800 800 051

S.I.A.H. : 01 39 86 06 07

Sigidurs : 01 34 19 69 70

Déchetterie de Sarcelles : 0 800 735 736

Veolia eau : 0811 900 900

Urgences Fuites : 0 811 900 918

[24h/24 et 7j/7]

GRDF (Raccordement et conseil) :

09 69 36 35 34

Dépannage 24h/24 et 7j/7 : 0 800 47 33 33

### AUTRES ADMINISTRATIONS

D.D.T. Cergy : 01 34 35 47 58

Trésorerie Écouen : 01 39 90 05 10

C.C.O.P.F. (Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France) :

01 39 91 12 12

Sous-Préfecture Sarcelles :

01 34 04 30 00

Assistante sociale Domont :

01 39 35 16 16



## SERVICES

### MAIRIE

Place de la Mairie

95350 PISCOP

Tél. : 01 39 90 19 04

Fax : 01 34 19 93 20

Mail : [mairie.piscop@wanadoo.fr](mailto:mairie.piscop@wanadoo.fr)

Site officiel : [www.piscop.fr](http://www.piscop.fr)

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi, et vendredi : de 15 h à 17 h 30
- Mercredi : de 9 h à 12 h
- Jeudi : de 15 h à 19 h

### SALLE DES FÊTES

Rue des Petits Poiriers

95350 PISCOP

Tarif : 2000 € (tarif 2015) pour le week-end du vendredi 16 h au dimanche 16 h.

Pour maximum 180 personnes.

Réservation plus d'un an à l'avance par courrier avec

enveloppe timbrée (pour plus d'information contacter directement la Mairie)

### BIBLIOTHÈQUE AU TEMPS LIBRE

Madame Gwenaëlle HEDOUIN

(bénévole)

Place de la Mairie

95350 PISCOP

Horaires d'ouverture

de la Bibliothèque :

- le vendredi de 17 h à 19 h
- le samedi de 17 h à 19 h

La bibliothèque sera ouverte pendant les vacances scolaires (sauf juillet /août).

### ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Madame THIEBAUT Claire

Chemin Notre Dame

95350 PISCOP

01 39 92 47 14

- Lundi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Mardi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h

### GARDERIE

Chemin Notre Dame

95350 PISCOP

01 39 92 14 59

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 20 à 18 h 30
- Mercredi de 7 h 30 à 9 h

Inscription auprès de la Mairie.

### CENTRE DE LOISIRS CHARLES PERRAULT

Madame Céline DUGAUQUIER

Place de la Mairie

95350 PISCOP

01 39 94 23 24

- Mercredi de 12 h à 18 h 30

Inscription auprès de la Mairie.

# Agenda

## LES DATES À RETENIR EN 2015

13 • janvier

**VŒUX DU MAIRE**

07 • février

**FÊTE DE L'ÉCOLE**

14 • mars

**SOIRÉE À THÈME  
« ANNÉES 70 »**

08 • mai

**COMMÉMORATION  
COURSE DE VÉLOS**

14 • mai

**RENDEZ-VOUS AU JARDIN**

27 • juin

**FÊTE DE L'ÉCOLE**

11 • juillet

**FÊTE NATIONALE**

31 • août

**RENTRÉE SCOLAIRE**

12 • septembre

**VOYAGE DES SENIORS**

11 • novembre

**COMMÉMORATION**

15 • novembre

**BAL DE L'UNACITA**

### VOS RENDEZ-VOUS CULTURELS

TOPF  
**SILVIA MONFORT**  
THÉÂTRE, DE L'OUEST, DE LA PLAINE, DE FRANCE

19 • décembre • 19 h 30

**PINOCCHIO**

Spectacle musical  
familial



20 • décembre • 20 h 30

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE  
OSTINATO**

Edvard Grieg, *Peer Gynt*  
Piotr Ilitch Tchaïkovski, *La Belle au bois  
dormant*  
Nikolaï Rimski-Korsakov, *Schéhérazade*

06 • février • 20 h 30

**MONSIEUR IBRAHIM  
ET LES FLEURS DU CORAN**

Une comédie de et avec  
Éric-Emmanuel Schmitt

13 • février • 20 h 30

**LE COMTE DE BOUDERBALA**

One-man show



21 • mars • 20 h 30

**COURT SUCRÉ  
OU LONG SANS SUCRE ?**

Une comédie mise en scène  
par Jean-Luc Moreau

28 • mars • 20 h 30

**VICTOR HUGO MON AMOUR**

Une pièce d'Anthéa Sogno

4 • juin • 20 h 30

**NOURITH**

Concert

### RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

TOPF Silvia Monfort • 12, rue Pasteur • 95350 Saint-Brice-sous-Forêt • 01 39 33 01 81 • [www.topfsilviamonfort.fr](http://www.topfsilviamonfort.fr)